

Dans ce village, les habitants et la mairie se mettent à l'énergie solaire pour alléger les factures

[Le Maine Libre](#)

À Rahay, à l'est de la Sarthe, certains habitants sont passés à l'énergie solaire depuis l'année dernière. 10 % de la commune de 165 habitants a sauté le pas, tout comme la mairie, afin d'alléger les factures d'électricité. Une innovation qui sera mise en avant, ce vendredi, lors de la Journée départementale de l'AMR (Association des maires ruraux) Sarthe.



Isabelle David, maire de Rahay, et Sylvie Pasquier, son adjointe, ont accompagné ce projet de transition énergétique. | PHOTO : LE MAINE LIBRE DENIS LAMBERT

Commune de 165 habitants, [Rahay \(Sarthe\)](#) a tout d'une commune rurale ordinaire, avec ses habitations concentrées autour du clocher, ses commerces qui ont fermé boutique et ses rues calmes en pleine après-midi. Les panneaux photovoltaïques sur certains toits de la commune, eux, détonnent dans ce paysage champêtre. S'ils sont encore minoritaires dans le village situé à 55 km à l'est du Mans, ces panneaux sont voués à fleurir un peu partout. J'irai jusqu'au bout de l'idée, assure Sylvie Pasquier, adjointe à la maire. Cette initiative sera notamment mise en avant lors de la Journée départementale de l'AMR Sarthe, ce vendredi à Loué.

Tout a commencé lors d'une réunion publique en 2023. On était dans une période où le prix de l'énergie ne cessait d'augmenter, contextualise [Isabelle David, maire de Rahay](#). Un habitant a alors proposé de passer à l'énergie solaire à ceux qui étaient intéressés. Une quinzaine d'habitants souscrit à l'idée de cet homme, lequel a profité de ce collectif d'intéressés pour négocier un prix préférentiel lors de la commande groupée. Les pionniers de la commune ont chacun déboursé entre 6 000 et 11 000 euros de leur poche, tout comme la mairie, laquelle a installé deux panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal.

Revendre l'électricité pour faire baisse les charges

Si l'autonomie énergétique intégrale est, pour l'heure, utopique à l'échelle de la commune, les bénéfices se trouvent ailleurs pour Rahay. On a un contrat de revente avec EDF, ce qui permet d'atténuer nos dépenses, explique Sylvie Pasquier. L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques de la commune est revendue à EDF à raison de 13 centimes par kWh. Pour les particuliers, l'énergie accumulée sert à la consommation, la revente, mais aussi au stockage pour ceux ayant une batterie.

Un peu plus de cinq mois après la pose des panneaux photovoltaïques, il est néanmoins trop tôt pour dresser un premier bilan. Il faut attendre un an pour voir combien chaque maison consomme et produit à l'année, prévient l'adjointe à la maire. Ensuite, on pourra faire un tableur Excel avec des estimations plus précises. Pour l'heure, chaque habitant ayant posé des panneaux photovoltaïques a accès aux données (ce qui est produit, consommé, stocké et vendu) en temps réel grâce à une application.

Quant à la commune, elle voit plus grand pour la suite. L'installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques sur un terrain communal devrait lui permettre d'augmenter la quantité d'énergie revendue et ainsi faire baisser le montant de certaines charges auprès des habitants.

Un modèle innovant pour une petite commune, qui espère voir ses voisines lui emboîter le pas. Pour Sylvie Pasquier, ce n'est pas par rejet du solaire, mais par crainte de faire un faux pas. Entre la charge administrative et la connaissance nécessaire pour le choix du bon matériau et de la bonne entreprise, beaucoup de maires restent frileux.

Pour l'heure, aucun d'entre eux n'a encore sollicité Rahay pour en savoir plus sur ce fonctionnement, mais Isabelle David ouvre la porte en grand : On attend qu'elles viennent nous voir. L'appel est lancé.